



**HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL**

du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 45 et le vendredi, de 8 h 30 à 12 h  
**Le bureau est fermé le vendredi après-midi**

La prochaine séance ordinaire du Conseil municipal se tiendra le

**Lundi 16 janvier 2023 à 19 h 30**

à la salle du Conseil municipal située au 1, boulevard du Frère-André

Vous pourrez consulter une version préliminaire de l'ordre du jour **le jeudi 12 janvier 2023** en vous rendant sur le site Internet de la Municipalité ou sur la page Facebook.

L'ordre du jour complet sera disponible le jour de la séance.

**FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL PENDANT LA PÉRIODE DES FÊTES**

Veillez prendre note que le bureau municipal sera fermé du jeudi 22 décembre 2022 à **12 h**, et ce, jusqu'au jeudi 5 janvier 2023, à **8 h 30**.

**En cas d'urgence**, vous pouvez communiquer avec un membre du Conseil municipal :

Suzanne Boulais	450 346-0759
Julie Robert	450 359-1837
Patrick Barry	450 346-6578
Claudia Drogue	450 522-3336
Lisa Collard	514 378-0124
Kevin Patenaude	514 463-7973
Karine St-Germain	514 977-3881



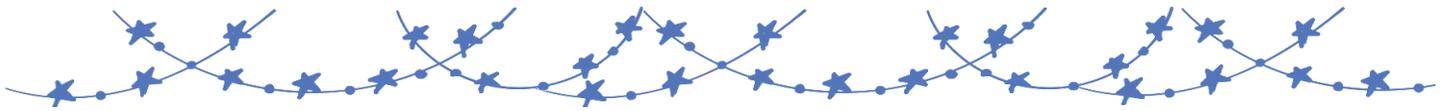
**MOT DE LA MUNICIPALITÉ DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE**

Nous profitons de cette fin d'année pour vous offrir nos meilleurs vœux. Que la santé et la joie vous accompagnent pendant cette période des Fêtes. Nous vous souhaitons à tous un joyeux temps des Fêtes et une bonne année 2023. Restez prudent et à l'an prochain !

*Suzanne Boulais, mairesse*

*Les membres du Conseil municipal*

*Les employés municipaux.*



**AVIS PUBLIC**  
**AVIS DE DÉPÔT – PROJET DE RÈGLEMENT**  
**RÈGLEMENT NUMÉRO 2022-288**

Décrétant l'imposition des taxes et compensations pour l'exercice financier 2023  
**AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE**

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné que lors de la séance extraordinaire tenue le 5 décembre 2022, le Conseil de cette Municipalité a procédé au dépôt du projet de règlement numéro 2022-288 décrétant l'imposition des taxes et compensations pour l'exercice financier 2023.

Ledit règlement a pour objet de fixer les taxes et compensations suivantes :

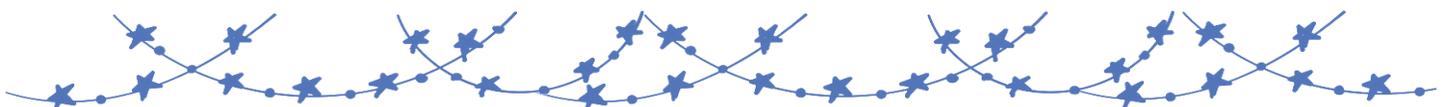
- Taux de base de la taxe foncière pour toutes les catégories d'immeuble à l'exclusion de la catégorie agricole à 0,4205 \$ du 100 \$ d'évaluation foncière;
- Taux particulier de la taxe foncière pour les immeubles de la catégorie agricole à 0,3953 \$ du 100 \$ d'évaluation foncière;
- Compensation pour les matières résiduelles à 224,24 \$ par unité de collecte;
- Compensation pour le service d'égout à 262,60 \$ par unité de logement branchée au réseau;
- Compensation pour la gestion des boues à 90 \$ par unité de logement reliée au réseau d'égout;
- Compensation pour la vidange des fosses septiques à 90 \$ par fosse;
- Compensation pour la dette reliée aux travaux pour le réseau d'égout du secteur de la montée du Grand-Bois, de la rue de Bourpeuil et de la rue des Pins à 360,47 \$ par immeuble;
- Compensation de 75 \$ pour l'immeuble situé au 434, Route 104 pour un luminaire de rue;
- Compensation pour la dette reliée aux travaux de pavage de la rue Alexander-Ross de 596,52 \$ par immeuble;
- Compensation pour la dette reliée aux travaux de pavage du prolongement de la rue Marcel-Arbour de 892,89 \$ par immeuble;
- Compensation de 0,00255 \$ par mètre carré pour les travaux généraux de nettoyage, d'entretien et d'aménagement des cours d'eau;

Le règlement numéro 2022-288 sera adopté par le Conseil municipal lors de la séance ordinaire qui se tiendra le lundi 16 janvier 2023 à 19 h 30.

Ledit règlement peut être consulté sur rendez-vous, en téléphonant préalablement au 450 347-5376, au bureau municipal situé au 1, boulevard du Frère-André, durant les heures d'ouverture, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 45 ainsi que le vendredi de 8 h 30 à 12 h. Le règlement est également disponible sur le site Internet de la Municipalité au [www.mmsg.ca](http://www.mmsg.ca) dans la section « Citoyens », « Règlements municipaux ».

Donné à Mont-Saint-Grégoire, ce 9<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2022.

Manon Donais, directrice générale et greffière-trésorière



## RÉSUMÉ PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023

<b><u>RECETTES</u></b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>
Taxes sur la valeur foncière.....	2 337 111 \$	2 515 707 \$
Taxes sur une autre base.....	771 874 \$	841 709 \$
Taxes pour service de la dette.....	90 971 \$	91 333 \$
Paiements tenant lieu de taxes.....	9 800	\$11 300 \$
Services rendus aux organismes municipaux .....	46 910 \$	43 933 \$
Autres services rendus.....	62 000 \$	62 200 \$
Imposition de droits .....	165 500 \$	165 000 \$
Autres revenus .....	48 000 \$	60 750 \$
Transferts.....	264 443 \$	233 561 \$
<b>TOTAL.....</b>	<b><u>3 796 429 \$</u></b>	<b><u>4 025 293 \$</u></b>

<b><u>CHARGES</u></b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>
Administration générale.....	603 737 \$	673 700 \$
Sécurité publique .....	902 581 \$	999 109 \$
Transport.....	1 022 157 \$	1 336 489 \$
Hygiène du milieu.....	758 517 \$	1 049 638 \$
Santé et bien-être.....	1 000 \$	2 000 \$
Aménagement, urbanisme et développement .....	94 220 \$	105 776 \$
Loisirs et culture .....	298 520 \$	396 685 \$
Frais de financement .....	20 728 \$	26 544 \$
<b>SOUS TOTAL.....</b>	<b>3 701 460 \$</b>	<b>4 589 941 \$</b>

<b><u>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</u></b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>
Amortissement.....	0 \$	-388 196 \$
Remboursement de la dette à long terme.....	77 300 \$	78 400 \$
Affectations aux activités d'investissement .....	52 672 \$	154 900 \$
<b>SOUS-TOTAL.....</b>	<b>129 972 \$</b>	<b>-154 896 \$</b>

<b><u>AFFECTATIONS</u></b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>
Excédent non affecté.....	-83 768 \$	-458 517 \$
Fonds de roulement (remboursement).....	48 765 \$	48 765 \$
<b>SOUS-TOTAL.....</b>	<b>-35 003 \$</b>	<b>-409 752 \$</b>

<b>TOTAL.....</b>	<b><u>3 796 429 \$</u></b>	<b><u>4 025 293 \$</u></b>
-------------------	----------------------------	----------------------------

## **PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION**

### **2023-2024-2025**

	2023	2024	2025
Bâtiments et terrains	15 750 \$	0 \$	0 \$
Routes, trottoirs, piste cyclable, etc.	0 \$	434 000 \$	100 000 \$
Ameublement et équipement de bureau	0 \$	0 \$	0 \$
Machinerie et équipement	8 820 \$	0 \$	0 \$
Infrastructures de loisirs	654 900 \$	100 000 \$	100 000 \$
<b>Total</b>	<b>679 470 \$</b>	<b>534 000 \$</b>	<b>200 000 \$</b>

## RETOUR SUR LES INVESTISSEMENTS 2022 & BUDGET 2023

Lors de la séance extraordinaire du 5 décembre dernier, la mairesse, Madame Suzanne Boulais, annonçait un budget de 4 025 293 \$ pour l'année 2023, marqué par des investissements visant l'amélioration des infrastructures routières, d'eaux usées et de loisirs.

### Investissements des infrastructures routières et d'eaux usées :

***Au cours de l'année 2022***, la municipalité a investi un montant de 16 000 \$ afin de rafraîchir une grande partie des panneaux de signalisation, de 445 000 \$ en rapiéçage mécanisé et marquage de la chaussée à plusieurs endroits sur le territoire et de 107 000 \$ pour l'entretien et le nettoyage de fossés. Aussi, il y a eu l'élargissement de la montée du Grand-Bois qui a été effectué pour assurer la sécurité des piétons et cyclistes au coût de 239 800 \$.

Également, un investissement de 45 000 \$ est en cours pour l'agrandissement de l'usine de traitement des eaux usées pour y accueillir la salle électrique et ainsi, protéger les équipements.

***Pour l'année 2023***, il est prévu de faire la reconstruction complète d'un ponceau sur le rang Double pour la dépense estimée à 245 000 \$ et poursuivre le rapiéçage mécanisé à divers endroits pour un montant estimé à 300 000 \$.

En ce qui concerne l'usine de traitement des eaux usées, un système de télémétrie sera installé au montant estimé à 40 000 \$ pour permettre de recevoir les codes problèmes et pouvoir les régler à distance dans le but de réduire les appels de services et les déplacements.

Il est aussi prévu, la modernisation du réseau d'éclairage des rues pour des luminaires au DEL. Ce projet est estimé à 53 000 \$.

### Investissements en infrastructures de loisirs :

***Au cours de l'année 2022***, la municipalité a investi 275 800 \$ dans l'aménagement du parc de la rue Bessette et du terrain de baseball. Une statue à l'effigie du Frère André, est présentement en construction et elle sera installée au printemps prochain.

En ce qui concerne le projet de la patinoire couverte, la municipalité a procédé aux appels d'offres pour la confection de plans et devis dans l'objectif de la construction d'une nouvelle patinoire qui sera située à l'emplacement de l'ancien terrain de tennis.

***Pour l'année 2023***, il est prévu de finaliser le parc de la rue Bessette en y ajoutant une pergola, une balançoire et des bacs de fleurs. Pour le terrain de baseball, le changement des poteaux et luminaires, de la clôture et l'ajout de filets de protection sont au calendrier. Le tout pour un investissement de 154 900 \$.

Le projet de construction d'une nouvelle patinoire couverte pourrait se concrétiser en 2023.

Pour le Centre communautaire, un contrat pour la réparation des joints de brique est en cours au coût de 42 300 \$.

### La facture pour les services de la Sûreté du Québec

***Pour l'année 2023***, la facture de la municipalité pour les services de la Sûreté du Québec sera de 509 628 \$ représentant une augmentation de 7% comparativement à l'année 2022.

### Régie intermunicipale d'incendie Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Brigide-d'Iberville

Il y a une prévision annuelle d'un montant de 115 000 \$ pour l'achat d'un futur camion. La quote-part de la municipalité est établie à 63,71% pour l'année 2023.

# AVIS PUBLIC

## CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL

### POUR L'ANNÉE 2023

#### AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le Conseil de cette Municipalité a adopté la résolution numéro 2022-12-0402 concernant le calendrier des séances du Conseil municipal pour l'année 2023 lors de la séance ordinaire tenue le 5 décembre 2022.

Les séances ordinaires du Conseil de la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire pour l'année 2023 se tiendront, à moins d'avis contraire en raison de la situation exceptionnelle reliée à la pandémie de la COVID-19 qui entraînerait la tenue des séances à huis clos par visioconférence, à compter de 19 h 30, à la salle du Conseil située au 1, boulevard du Frère-André à Mont-Saint-Grégoire aux dates suivantes :

Lundi 16 janvier	Lundi 3 juillet
Lundi 6 février	Lundi 14 août
Lundi 6 mars	<b>Mardi</b> 5 septembre
Lundi 13 avril	Lundi 2 octobre
Lundi 1 <sup>er</sup> mai	Lundi 6 novembre
Lundi 5 juin	Lundi 4 décembre

Cependant, le Conseil municipal peut décider qu'une séance ordinaire se tiendra au jour et à l'heure qu'il précise plutôt que conformément au calendrier, et ce, en donnant un nouvel avis à l'égard de la tenue de cette séance.

Donné à Mont-Saint-Grégoire ce 8<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2022.

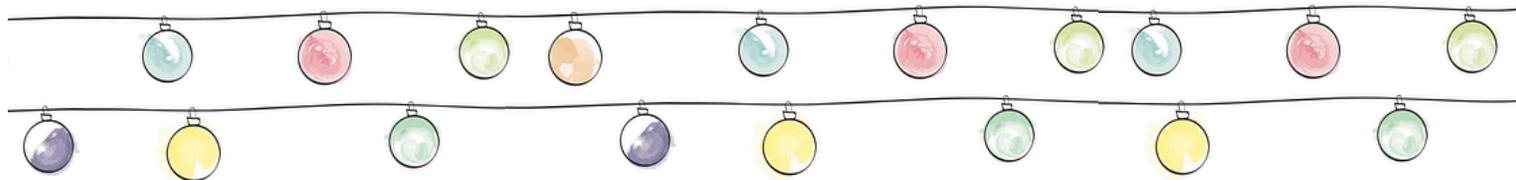
Manon Donais, directrice générale et greffière-trésorière

### **DÉNEIGEMENT**

Nous vous rappelons que tout aménagement en bordure des rues, des chemins ou des trottoirs doit être situé entièrement sur les terrains privés et ne doit pas empiéter sur l'emprise des rues, chemins ou trottoirs de la Municipalité.

Prenez avis que la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire et les entrepreneurs ayant les contrats de déneigement des rues, chemins et trottoirs ne sont pas responsables des dommages qui pourraient être causés aux poteaux ou aux aménagements paysagers que les citoyens auront placés à l'extérieur de leur terrain.

Prenez également avis qu'**il est interdit de déposer de la neige ou toute autre matière (terre, boue, gazon) dans les rues et fossés appartenant à la Municipalité.** Veuillez aviser votre entrepreneur en déneigement de cette politique.



## AVIS PUBLIC

### SÉANCE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Lundi 16 janvier 2023 à 19 h 15

À la salle du Conseil municipal

Située au 1, boulevard du Frère-André

Aux personnes intéressées par le projet de règlement suivant :

- 2022-185-28 modifiant le règlement de zonage 2009-185
- 2022-289 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble

**AVIS PUBLIC** est donné de ce qui suit :

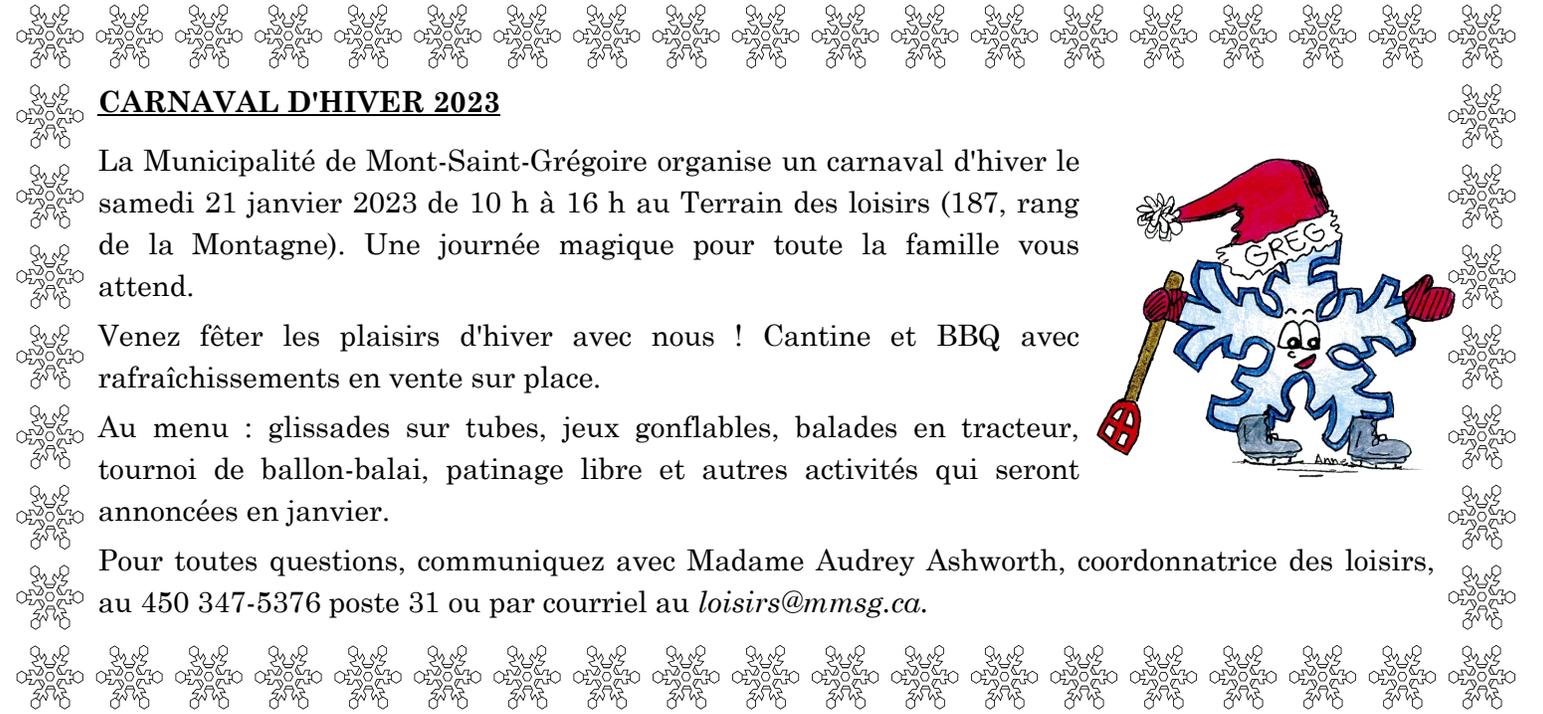
1. Lors de la séance ordinaire tenue le 5 décembre 2022, le Conseil municipal a adopté les projets de règlements suivants :
  - 2022-185-28 modifiant le règlement de zonage numéro 2009-185 afin de modifier certaines règles concernant les enseignes;
  - 2022-289 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble
2. Une séance publique de consultation sur ces projets de règlement se tiendra le lundi 16 janvier 2023 à 19 h 15 à la salle du Conseil municipal situé au 1, boulevard du Frère-André. Au cours de cette séance, le projet de règlement sera expliqué et les personnes ainsi que les organismes qui désireront s'exprimer seront entendus.
3. Les projets de règlements peuvent être consultés au bureau municipal durant les heures d'ouverture, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 45 ainsi que le vendredi de 8 h 30 à 12 h.
4. Approbation référendaire :
  - 4.1 Le projet de règlement numéro 2022-185-28 contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire. Les zones concernées et les zones contiguës sont les suivants :
    - Le règlement concerne l'ensemble du territoire de la Municipalité.
  - 4.2 Le projet de règlement numéro 2022-185-28 contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire. Les zones concernées et les zones contiguës sont les suivants :
    - Le règlement concerne l'ensemble du territoire de la Municipalité.

Donnée à Mont-Saint-Grégoire, ce 12<sup>e</sup> jour du mois de décembre deux mille vingt-deux.

Manon Donais, directrice générale et greffière-trésorière

#### **PROCHAINE PARUTION DU BULLETIN MUNICIPAL**

Vous pouvez transmettre vos annonces pour le prochain bulletin par courriel au [taxes@mmsg.ca](mailto:taxes@mmsg.ca), **avant 16 h 45 le mardi 17 janvier 2023** pour la parution **du 24 janvier 2023**.



## CARNAVAL D'HIVER 2023

La Municipalité de Mont-Saint-Grégoire organise un carnaval d'hiver le samedi 21 janvier 2023 de 10 h à 16 h au Terrain des loisirs (187, rang de la Montagne). Une journée magique pour toute la famille vous attend.

Venez fêter les plaisirs d'hiver avec nous ! Cantine et BBQ avec rafraîchissements en vente sur place.

Au menu : glissades sur tubes, jeux gonflables, balades en tracteur, tournoi de ballon-balai, patinage libre et autres activités qui seront annoncées en janvier.

Pour toutes questions, communiquez avec Madame Audrey Ashworth, coordonnatrice des loisirs, au 450 347-5376 poste 31 ou par courriel au [loisirs@mmsg.ca](mailto:loisirs@mmsg.ca).

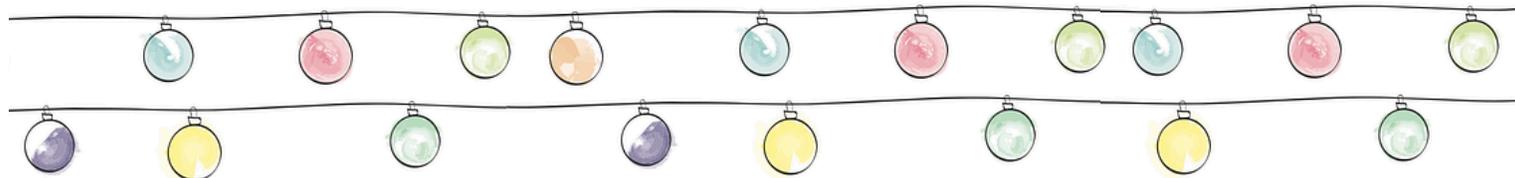


## COLLECTE DE SAPINS DE NOËL

Les **9, 10 et 11 janvier 2023**, les employés municipaux effectueront, sur tout le territoire de la Municipalité, une collecte porte-à-porte des sapins de Noël. Pour qu'un sapin puisse être ramassé aucune décoration (ampoules, guirlandes, glaçons...) ne doit être présente.

Votre sapin doit être au bord de la route dès le **lundi 9 janvier 2023 à 7 h**.

Les sapins artificiels en bon état peuvent être remis à des organismes communautaires. Les sapins artificiels défraîchis doivent être déposés avec les ordures ménagères.



## COMMUNIQUÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE

La bibliothèque est située au sous-sol du Centre communautaire au 45, rang de la Montagne. Les heures d'ouverture sont le lundi et mercredi de 18 h 30 à 20 h 30 et le samedi de 10 h à 12 h.

Abonnez-vous, c'est gratuit!

**Veillez prendre note que la bibliothèque sera fermée du 24 décembre au 8 janvier inclusivement pour la période des Fêtes.**

Nous sommes toujours heureux d'accueillir de nouveaux bénévoles, que ce soit des adolescents ou des adultes. Prière de communiquer avec madame Josianne Bouchard au 438 824-5154.





AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire et de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville :

**Avis public** est par la présente donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Régie intermunicipale d'incendie de Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Brigide-d'Iberville, qu'à la séance ordinaire tenue le 15 novembre 2022, le Conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'incendie a adopté la résolution numéro Ri-2022-11-1503 concernant le

**CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'ANNÉE 2023**

lesquelles auront lieu **à 19 h 30** aux dates suivantes (3<sup>e</sup> mardi de chaque mois) :

17 janvier	18 juillet
21 février	15 août
21 mars	19 septembre
18 avril	17 octobre
16 mai	21 novembre
20 juin	19 décembre

**NOTE** : À moins d'avis contraire, ces séances auront lieu au siège social de la Régie intermunicipale d'incendie situé au 1, boulevard du Frère-André à Mont-Saint-Grégoire.

Donné à Mont-Saint-Grégoire, ce 22<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2022.

Irène King, Directrice générale et greffière-trésorière

Prévisions budgétaires 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
<b><u>Revenus</u></b>		
Quote-part Mont-Saint-Grégoire (63,71 %)	<b>293 566 \$</b>	253 477 \$ (64,72%)
Quote-part Sainte-Brigide-d'Iberville (36,29 %)	<b>67 219 \$</b>	138 174 \$ (35,28%)
Protection contre les incendies (services refacturés)	<b>187 800 \$</b>	174 900 \$
<b>Total des revenus</b>	<b>648 585 \$</b>	566 551 \$
<b><u>Dépenses</u></b>		
Gestion financière et administrative	<b>88 917 \$</b>	81 467 \$
Sécurité incendie	<b>495 306 \$</b>	435 984 \$
Affectations – Activités d'investissement	<b>171 600 \$</b>	141 100 \$
Amortissement pour fins de conciliation	<b>(107 238 \$)</b>	(92 000 \$)
<b>Total des dépenses</b>	<b>648 585 \$</b>	566 551 \$

## **COMMUNIQUÉ DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE ET SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE (suite)**



### **Ne laissez pas le feu gâcher votre temps des Fêtes !**

La Régie intermunicipale d'incendie vous invite, en collaboration avec le Ministère de la Sécurité publique, à suivre quelques conseils de prudence afin d'éviter tout incendie pendant la période des Fêtes.

#### **Le sapin de Noël naturel**

- ✓ Choisissez un arbre dont les aiguilles sont vertes et ne se détachent pas facilement.
- ✓ Installez-le à une distance d'au moins un mètre de toute source de chaleur, telle qu'une plinthe électrique ou un foyer.
- ✓ Gardez toujours le pied du sapin humide en ajoutant de l'eau tous les jours.
- ✓ Éteignez toujours les lumières du sapin lorsque vous quittez votre domicile ou lorsque vous allez au lit.

#### **Les lumières décoratives**

- ✓ Utilisez des lumières décoratives homologuées CSA ou ULC.
- ✓ Pour vos décorations extérieures, installez des lumières décoratives conçues pour l'extérieur.
- ✓ Utilisez des guirlandes de lumières en bonne condition, non fendillées et non séchées.
- ✓ Fixez les guirlandes lumineuses à l'aide de ruban isolant et n'utilisez jamais des clous ou des punaises.

#### **Les chandelles**

- ✓ Allumez et placez vos chandelles loin des rideaux ou de tout autre objet inflammable.
- ✓ Ne laissez jamais vos chandelles allumées sans surveillance.
- ✓ Assurez-vous que vos chandeliers sont résistants au feu et que leur base est stable.
- ✓ Rangez les allumettes et les briquets dans un endroit hors de la portée des enfants.

#### **L'avertisseur de fumée**

- ✓ Vérifiez le bon fonctionnement de votre avertisseur de fumée. Si celui-ci est défectueux ou qu'il est installé depuis plus de 10 ans, remplacez-le.

Pour obtenir plus de renseignements sur les mesures à prendre pour se protéger des incendies, visitez le [www.securitepublique.gouv.qc.ca](http://www.securitepublique.gouv.qc.ca). Choisissez l'onglet « Sécurité civile et Sécurité incendie », puis cliquez sur « Sécurité incendie ».

Vous pouvez également visiter la Régie intermunicipale d'incendie sur Facebook au [www.facebook.com/incendiemsgsbi](http://www.facebook.com/incendiemsgsbi). Ce forum vous permettra de suivre les activités de la Régie et de poser toutes vos questions par rapport au monde de l'incendie. En cas d'événements météo ou de toute autre situation particulière concernant la sécurité civile, la Régie utilisera, entre autres, ce moyen de communication pour diffuser des messages à la population.

## COMMUNIQUÉ DU CLUB OPTIMISTE DE MONT-ST-GRÉGOIRE

Tous les membres du Club Optimiste souhaitent vous remercier pour le support que vous leur assurez d'année en année. Votre reconnaissance et votre appui lors de nos activités (autant de financement que pour le plaisir) font en sorte que nous avons le désir de nous investir davantage. Nous vous souhaitons un beau temps des Fêtes auprès des gens que vous aimez.

Au plaisir de se revoir en 2023.

Les membres du Club Optimiste



**LE TEMPS DES FÊTES APPROCHE!**  
SI VOUS DÉSIREZ, VOUS POUVEZ CONSERVER VOS  
CONTENANTS CONSIGNÉS JUSQU'À LA PROCHAINE COLLECTE.  
ELLE AURA LIEU LE **15 JANVIER**  
DANS L'ENTRÉE DU **CENTRE COMMUNAUTAIRE**  
DE **10H À 14H.**

PROCHAINE  
COLLECTE:  
**15 JANVIER 2023**

BOUTEILLES  
DE PLASTIQUE

CANETTES  
D'ALUMINIUM

**NOUVEAU**

BOUTEILLES DE  
VITRE



CONTENANTS CONSIGNÉS  
SEULEMENT

UNE CAMPAGNE DE FINANCEMENT ORGANISÉE  
PAR LES MEMBRES DU CLUB OPTIMISTE POUR  
NOUS AIDER À FINANCER NOS PROJETS.

MERCI DE NOUS SOUTENIR EN AUSSI GRAND NOMBRE!



## Cafés-rencontres à Mont-Saint-Grégoire

*Priorité aux femmes de l'extérieur de  
Saint-Jean-sur-Richelieu.*

**Vendredi de 9 h 30 à 11 h 30**

Avec Marie Soleil Chrétien, intervenante

**Centre communautaire**  
45, rang de la Montagne  
Mont-Saint-Grégoire

La salle est située au sous-sol.



**13 janvier**

### ***Lâcher prise pour reprendre le pouvoir***

Il nous arrive à toutes, à un moment ou un autre, d'être confrontées à une situation sur laquelle nous n'avons pas le contrôle. Dans ce cas, il faut apprendre à lâcher prise, mais c'est plus simple à dire qu'à mettre en pratique!

**10 février**

### ***C'est quoi le bonheur?***

Où et comment pouvons-nous trouver le bonheur? À quoi ressemble-t-il? Est-ce qu'il existe ou nous devons le créer? Ce moment d'échanges sera l'occasion de partager nos petits et grands bonheurs, ainsi que de se questionner sur comment apprécier et construire notre propre bonheur.

**10 mars**

### ***Le langage de domination***

La langue et la communication sont des outils très puissants qui façonnent les rapports sociaux. Il s'agit aussi d'un moyen de domination qui prend différentes formes au sein de divers groupes sociaux avec un objectif commun : prendre le contrôle sur l'autre.

Places limitées, inscription obligatoire par téléphone : 450 346-0662

**L'activité est gratuite pour les membres du Centre de femmes.**

Programmation complète : [www.cfhr.ca](http://www.cfhr.ca)

La carte de membre est en vente au coût 5 \$.

Merci de vous présenter 20 minutes avant la rencontre avec de l'argent comptant.

## COMMUNIQUÉ DE LA PAROISSE

### **CAMPAGNE DE FINANCEMENT – VENTE DE TROUSSES D'URGENCE POUR AUTOMOBILE**

Dans le but de participer à la campagne de financement pour la conversion du système de chauffage de l'église et du presbytère, la compagnie Eco Securica inc. située dans la montée de Versailles Ouest à Mont-Saint-Grégoire a fait un don de 100 trousse d'urgence pour automobile. Chaque trousse contient un mini-extincteur ainsi que trois lumières d'urgence.

En vendant ces trousse 25 \$ l'unité, nous espérons amasser un montant total de 2 500 \$ qui sera versé directement à la Paroisse. Nous vous invitons donc à vous en procurer une pour vous et quelques autres pour offrir en cadeau dans le temps des Fêtes !

Ces trousse sont en vente au bureau municipal durant les heures normales d'ouverture ainsi qu'à l'arrière de l'église avant et après la messe du dimanche. Le paiement peut se faire par chèque au nom de la Fabrique Saint-Grégoire-le-Grand ou en argent comptant (montant exact si possible).

Les membres du Conseil de Fabrique vous remercient de votre participation à cette campagne de financement !



---

### **HORAIRE DES CÉLÉBRATIONS POUR LE TEMPS DES FÊTES**

#### **Horaire des messes de Noël**

Le samedi 24 décembre 2022 à 18 h 30 (messe avec chorale)

Le dimanche 25 décembre 2022 à 11 h

#### **Horaire des messes du Jour de l'An**

Le samedi 31 décembre 2022 à 19 h (messe avec chorale)

Le dimanche 1<sup>er</sup> janvier 2023 à 11 h

Bienvenue à tous !

---

## COMMUNIQUÉ DE COMPO-HAUT-RICHELIEU

### **Collectes et écocentres pendant les Fêtes**

Aucune modification n'est apportée aux journées collectes durant la période des Fêtes. Il faut toutefois s'assurer de placer les bacs en bordure de rue pour 7h le matin de la collecte car les heures de passage peuvent différer des semaines normales.

Les écocentres seront fermés du 24 au 26 décembre et du 31 décembre au 2 janvier.

### **Le Guide, de retour en décembre!**

Au cours du mois de décembre, l'édition 2023 du Guide de gestion des matières résiduelles sera distribuée dans les boîtes aux lettres. Il contiendra votre calendrier de collectes pour la prochaine année.

Le calendrier est aussi disponible en ligne à [compo.qc.ca/collectes](http://compo.qc.ca/collectes).

### **L'hiver et les collectes**

- ⇒ Gardez le couvercle du bac fermé pour éviter les dégâts ou l'accumulation de pluie ou de neige à l'intérieur (qui augmentent inutilement le poids et donc le coût).
- ⇒ Prolongez la durée de vie de vos bacs en vous assurant que votre bac n'est pas enlisé au sol (boue, neige, gel).
- ⇒ Poudrerie, verglas? Donnez congé à votre bac! Si vous pouvez sauter une collecte, laissez votre bac en sécurité loin de la route, des fossés et des équipements de déneigement.



# Calendrier 2023

## MONT-SAINT-GRÉGOIRE

**R** Récupération

**C** Compostage

**D** Déchets

 Gros rebuts non valorisables

 Feuilles

✓ = matelas, divan, tapis, toiles

⊗ = meuble de bois, toilette, etc.

JANVIER						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

FÉVRIER						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28				

MARS						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

AVRIL						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23/30	24	25	26	27	28	29

**c** BRUN'O : Collecte chaque semaine jusqu'en novembre.

MAI						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

JUIN						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

JUILLET						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23/30	24/31	25	26	27	28	29

AOÛT						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

SEPTEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

OCTOBRE						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

NOVEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

DÉCEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

**c** BRUN'O : Collecte aux 2 semaines jusqu'en mars.

Le site internet de Compo-Haut-Richelieu est LA référence pour obtenir les réponses à vos questions.

compo.qc.ca | 450 347-0299

## **INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS - HIVER 2023**

Vous avez jusqu'au 20 janvier 2023 pour vous inscrire aux activités. Vous pouvez vous présenter au bureau municipal durant les heures d'ouverture ou déposer une enveloppe contenant le formulaire d'inscription et votre paiement dans la boîte de courrier municipal située à gauche de la porte d'entrée principale (1, boulevard du Frère-André). Le paiement peut être fait en argent comptant ou par chèque payable à l'ordre de la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire. Votre nom, votre numéro de téléphone ainsi que les activités choisies doivent être indiquées sur le formulaire. Pour toutes questions, communiquez avec Madame Audrey Ashworth, coordonnatrice des loisirs, au 450 347-5376, poste 31 ou par courriel au [loisirs@mmsg.ca](mailto:loisirs@mmsg.ca).

*N.B. Aucun remboursement sur les frais d'inscription sauf si annulation suite aux directives de la santé publique en lien avec la pandémie de la COVID-19. Frais de 20 \$ pour les chèques sans provision ou retournés. Un minimum de 8 inscriptions est requis pour chaque cours. La tenue ou l'annulation des cours sera confirmée par courriel ou par téléphone le 23 janvier 2023.*

### **Yoga et respiration pour tous avec Carole Labelle**

Aucune expérience requise. Pratique posturale (adaptée à votre état du moment) générant souplesse, force et ancrage. À chaque cours, nous expérimenterons des techniques de maîtrise de la respiration (pranayama) afin d'apprendre à respirer de façon optimale. Le pranayama s'avère un outil très efficace pour calmer rapidement l'agitation mentale et augmenter notre niveau d'énergie. En conclusion, méditation ou relaxation afin de régénérer en profondeur corps et esprit.

Coût : 110 \$ pour la session de 11 cours

Option 1 : les mercredis soir de 18 h à 19 h 15 du 25 janvier au 5 avril 2023

Option 2 : les jeudis matin de 9 h 30 à 10 h 45 du 26 janvier au 6 avril 2023

Lieu : Centre communautaire, grande salle au 2<sup>e</sup> étage

---

### **Yoga dynamique flow et respiration avec Carole Labelle**

Intermédiaire et plus. Le corps, le souffle et l'esprit n'ont d'autre choix que de s'unir dans un flow d'enchaînement de postures sur la toile de fond de la salutation au soleil (Hatha Flow). Générant ainsi une profondeur dans l'expérimentation du lâcher prise, de la souplesse, de l'équilibre et de la force dans toutes les sphères de notre existence. À chaque cours, nous expérimenterons des techniques de maîtrise du souffle (pranayama) afin d'apprendre à respirer de façon optimale. Le pranayama s'avère un outil très efficace pour calmer rapidement notre flot mental tout en augmentant notre niveau d'énergie. Finalement, régénération du corps et de l'esprit par la pratique de la relaxation ou de la méditation.

Coût : 110 \$ pour la session de 11 cours

Heures et dates : les mercredis soir de 19 h 30 à 20 h 45 du 25 janvier au 5 avril 2023

Lieu : Centre communautaire, grande salle au 2<sup>e</sup> étage

---

### **Tai Chi Actif avec Pierre Forget**

Pour débutant, aucune expérience requise. Cours de Tai Chi / Qi Gong et des exercices d'étirement avec Pierre Forget, instructeur avec plus de 20 ans d'expérience. Activité idéale pour les aînés pour favoriser un meilleur contrôle de l'équilibre, la force, la flexibilité, la fonction respiratoire et cardiovasculaire.

Coût : 110 \$ pour la session de 11 cours

Heures et dates : les samedis matin de 9 h à 10 h du 28 janvier au 8 avril 2023

Lieu : Centre communautaire, petite salle au sous-sol

---

### **Cardio-danse avec Julie Greendale**

Enchaînements chorégraphiques sur différentes chansons latines ou populaires. Durant ce cours, vous allez explorer vos talents de bachata, merengue, salsa, déhanchement et votre niveau cardio-vasculaire. Vous aimez danser, vous avez le rythme, vous aimez les hits radio, vous allez adorer!

Coût : 100 \$ pour la session de 10 cours

Heures et dates : les mardis soir de 17 h 50 à 18 h 45 du 24 janvier au 28 mars 2023

Lieu : Centre communautaire, grande salle au 2<sup>e</sup> étage

---

### **Cardio-musculation avec Julie Greendale**

C'est un cours où le défi est de travailler le cardio par des exercices avec et sans sauts ainsi que des exercices musculaires avec le poids du corps, ballons et élastiques. Ce cours est varié et travaille le corps au complet. On fera des cours de boot camp, HITT, Tabata, circuit, boxe, en équipe, Bodyweight. Tout le monde peut suivre ce cours selon son niveau car il y aura des options avec ou sans sauts offerts. Vous aimez la variété? C'est le cours pour vous!

Coût : 100 \$ pour la session de 10 cours

Heures et dates: les mardis soir de 18 h 50 à 19 h 45 du 24 janvier au 28 mars 2023

Lieu : Centre communautaire, grande salle au 2<sup>e</sup> étage

---

### **Badminton (maximum de 12 inscriptions)**

Jeu libre sur trois terrains (en simple ou en double, selon le nombre de personnes présentes). Ouvert à tous. Les enfants doivent être accompagnés par un adulte. Amenez vos raquettes et volants.

Coût : 50 \$ pour la session de 10 semaines

Heures et dates : les jeudis soir du 26 janvier au 6 avril 2023 de 19 h à 21 h (congé le 2 mars)

Lieu : Gymnase de l'école Frère-André

---

## **NOUVELLE ACTIVITÉ POUR ENFANTS**

### **Multisport pour enfants avec 7 Sports Activités Sportives**

Avec le programme multisport de 7 Sports, votre enfant aura la chance de pratiquer un sport différent chaque semaine dans un environnement non-compétitif. Échauffement, habiletés sportives et mini-matchs intra-équipe seront au menu à chaque semaine. Les sports à l'horaire cette saison sont: athlétisme, frisbee, soccer, hockey, handball, kin-ball, rugby et +. Les 4 valeurs de l'organisation sont: le plaisir, la découverte, le développement et la confiance en soi.

Coût : 125 \$ pour la session de 8 cours

Dates : les mercredis soir du 25 janvier au 22 mars 2023 (congé 1 mars)

Option 1 : Cours coach-enfant, 4 à 7 ans, de 18 h à 18 h 55

Option 2 : Cours coach-enfant, 8 à 12 ans, de 19 h à 19 h 55

Lieu : Gymnase de l'école Frère-André

---

## NOUVELLES ACTIVITÉS POUR ADULTES

### Ateliers d'écriture créative avec Lise Vigeant

Ces ateliers ont pour but de rendre l'écriture agréable pour tous les participants. À l'aide d'exercices d'écriture et d'explorations littéraires, les participants seront amenés à découvrir ou retrouver le plaisir de l'écriture. Il s'agit ici de toucher l'imaginaire de l'écrivain et d'un même mouvement, y dévoiler son talent. Dans une ambiance conviviale, l'animatrice accompagne chacun des participants dans leur cheminement créatif. Minimum 4 inscriptions et maximum 10 inscriptions.

Coût : 190 \$ pour la session de 8 cours

Heures et dates : les jeudis soir de 19 h à 21 h 30 du 26 janvier au 23 mars 2023 (congé le 2 mars)

Lieu : Centre communautaire, petite salle au sous-sol

---

### Ateliers de journal créatif avec Lise Vigeant

La méthode du Journal Créatif® est une approche dynamique du journal intime fondée sur une combinaison des forces de l'art-thérapie et de différents outils de développement de la créativité. Combinant écriture, dessin et collage de façon originale et novatrice, elle comporte une multitude de techniques qui peuvent être utilisées de diverses façons, selon les envies et les objectifs de chacun. C'est un outil concret et flexible, facile à utiliser et accessible à tous. En plus, nul besoin d'avoir des connaissances en dessin. Minimum 4 inscriptions et maximum 10 inscriptions.

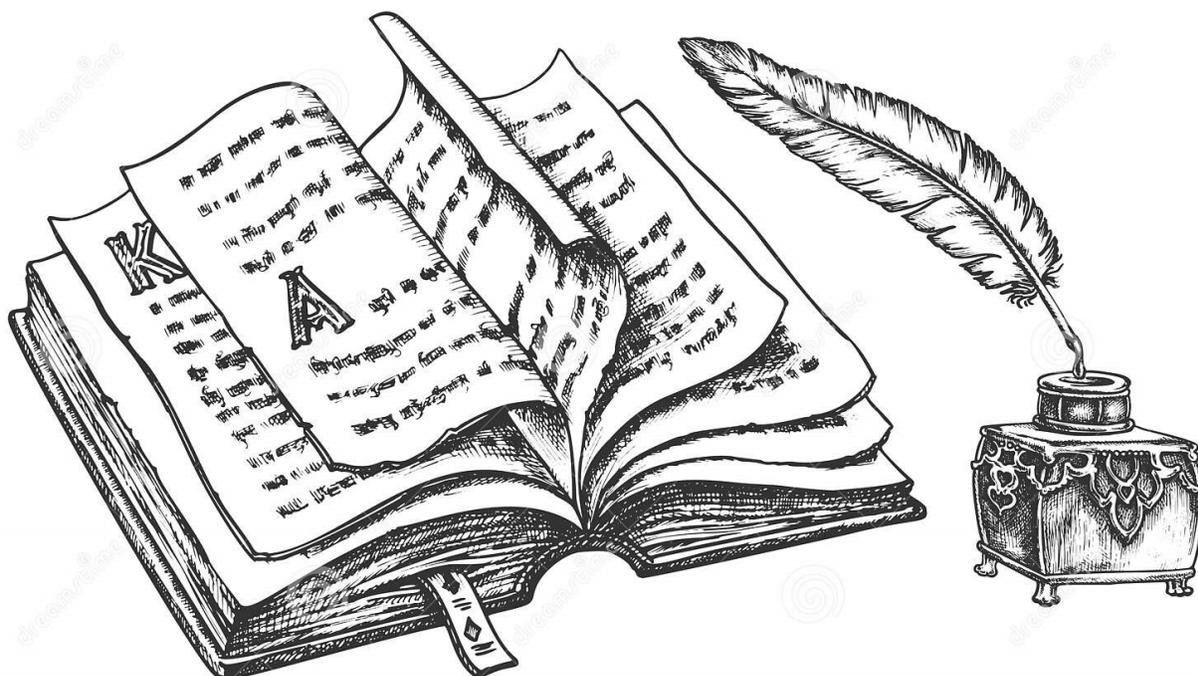
Veillez prendre note que vous devrez vous procurer un cahier non ligné à spirale approximativement de 28 X 23 cm. Plusieurs médiums artistiques seront mis à votre disposition.

Coût : 200 \$ pour la session de 8 cours

Heures et dates : les mercredis soir de 19 h à 21 h 30 du 25 janvier au 22 mars 2023 (congé le 1 mars)

Lieu : Centre communautaire, petite salle au sous-sol

---



## Formulaire d'inscription aux activités

### Identification du participant #1

Nom de famille :

Prénom :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Téléphone :

Date de naissance :

Courriel :

### Identification du participant #2 - Cocher si l'adresse est la même que participant #1

Nom de famille :

Prénom :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Téléphone :

Date de naissance :

Courriel :

### Identification du participant #3 - Cocher si l'adresse est la même que participant #1

Nom de famille :

Prénom :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Téléphone :

Date de naissance :

Courriel :

**Nom du cours (option 1 ou 2 si applicable)**

**Nom du participant**

**Coût**

Nom du cours (option 1 ou 2 si applicable)	Nom du participant	Coût

**Montant total :**

Je reconnais que les activités peuvent comporter des risques. Je déclare être en mesure d'entreprendre les activités auxquelles je suis inscrit(e) en toute connaissance de cause et en acceptant les risques qu'elles peuvent comporter.

Je suis informé(e) du contexte et des enjeux liés à la COVID-19, notamment en ce qui concerne les risques, la transmissibilité, les complications pour la santé, les symptômes associés et le caractère évolutif de la situation.

Je déclare que ni participant #1, ni participant #2, ni participant #3, ni aucune personne résidant à la même adresse, n'a manifesté des symptômes associés à la COVID-19 au cours des 14 derniers jours précédents la signature du présent document.

Signature : \_\_\_\_\_ Date d'inscription : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_